****

**BOURSE DE RECHERCHE**

**Appel à candidatures 2021**

**« Santé et changements climatiques : une approche globale pour mieux répondre aux besoins locaux »**

Avec le soutien de l’Agence française de développement



----------------------------------------------------------------------------www.fondation-croix-rouge.fr------------------------------------------------------------------------------

**Fondation Croix-Rouge française** – 21 rue de la vanne | CS 90070 | 92 126 Montrouge Cedex | +33(0)1 40 71 16 34| contact@fondation-croix-rouge.fr

**Présentation**

Au cœur des activités de la [**Fondation Croix-Rouge française**](https://www.fondation-croix-rouge.fr), une conviction : pour répondre au mieux aux souffrances et en prévenir les causes, il est nécessaire de comprendre les contextes où elles s’expriment et de prendre le temps d’analyser, au plus près des populations vulnérables, les dynamiques à l’œuvre.

La Fondation a pour objectif de mobiliser la communauté scientifique à proximité des populations en souffrance, au Nord comme au Sud, pour apporter des réponses concrètes et durables. Afin d’encourager et de guider cet effort de réflexion et d’innovation, elle finance et accompagne des chercheurs francophones indépendants, en priorité issus des terrains d’intervention, par l’attribution de [bourses de recherche postdoctorales](http://www.fondation-croix-rouge.fr/espace-chercheurs/appels-a-projets/) sur appels à candidatures. D’une durée d’un an, elles couvrent de nombreuses disciplines des sciences humaines et sociales et proposent des thématiques communes à l’action humanitaire et sociale.

Ces appels portent sur les **4 thématiques de recherche privilégiées** décrites ci-dessous. Leur objet est d'inviter les chercheurs à offrir une meilleure compréhension des vulnérabilités qui affectent les populations, des réponses apportées et des ajustements à faire dans les programmes d'action sociale ou humanitaire dans le but d’améliorer la prise en charge et la prévention en France et dans le monde.

Aux 4 thématiques de recherche privilégiées s’ajoute un sujet transversal, l’**éthique**, pour à la fois aider à structurer le questionnement inévitable suscité par des situations inédites qui imposent de nouveaux choix, et orienter ces derniers vers l’élaboration de réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et usagers.

thèmes



**risques et catastrophes**

**migrations et déplacements**

**santé et épidémies**

**transition humanitaire**

**Appel « Santé et changements climatiques : une approche globale pour mieux répondre aux besoins locaux »**

avec le soutien de l’Agence française de développement

La Fondation Croix-Rouge française a décidé de s’associer à l’[**Agence française de développement**](https://www.afd.fr/fr) pour lancer un appel à candidatures pour **une bourse de recherche postdoctorale individuelle** de **12 mois** sur les liens entre changement climatique et santé en Afrique. L’Agence française de développement est un établissement public et un établissement financier, qui fait partie du dispositif français d’aide publique au développement, selon une mission qui lui est confiée par le ministère de l’Europe et des Affaires étrangères, le ministère des Finances et des Comptes publics, le ministère des Outre-mer et le ministère de l’Intérieur. Sa mission contribue aux Objectifs de Développement Durable dans plus de soixante pays d’Afrique, du Pacifique, d’Asie, des Caraïbes, de l’Océan Indien, de la Méditerranée et d’Amérique latine, ainsi que dans les départements et collectivités d’outre-mer. L’Agence finance par divers moyens (subventions, prêts, etc.) des projets dans de nombreux secteurs de l’économie ainsi que la santé, l’éducation et l’environnement, qui ont pour vocation d’améliorer durablement les conditions de vie des populations.

**Thématique et zone géographique de recherche**

Notre planète a déjà enregistré un réchauffement global du climat d’environ 1 °C par rapport aux niveaux préindustriels (1850-1900). Ce réchauffement est attribué aux émissions de gaz à effet de serre des activités humaines développées depuis l’industrialisation : énergie, industrie, transports, agriculture, habitations, déchets, etc. En continuant sur le rythme actuel d’émissions, il est probable qu’un réchauffement climatique de +1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels soit atteint entre 2030 et 2052[[1]](#footnote-1). Cette décimale de degré est primordiale, sa fluctuation pouvant engendrer de nombreux déséquilibres impactant la biodiversité, les moyens de subsistance ou encore la santé humaine.[[2]](#footnote-2)

En effet, qu’il s’agisse des famines causées par la baisse des rendements agricoles, des décès et blessures liés aux accidents lors des cyclones, de la propagation des maladies parasitaires et infectieuses, de l’hyperthermie lors des vagues de chaleur, les effets des changements climatiques sur la santé humaine sont multiples. Selon une large recension parue dans Nature Climate Change en novembre 2018[[3]](#footnote-3), les aléas climatiques touchent actuellement 27 attributs de la santé humaine (mortalité, morbidité, blessures, malnutrition ou encore espérance de vie).

On distingue trois types de conséquences des changements climatiques sur la santé[[4]](#footnote-4) humaine : les conséquences directes, indirectes, et celles sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé. Par exemple, les catastrophes ont de terribles conséquences sur la santé, qui sont multiples et affectent aussi bien directement les populations (décès, blessures, maladies, etc.) que l’organisation des sociétés (récoltes, accès à l’eau, l’électricité, etc.) et les systèmes de santé (accès des secours, approvisionnement de matériels médicaux, disponibilité de personnel qualifié, etc.).

**Les conséquences directes des changements climatiques sur la santé**

Les conséquences des changements climatiques peuvent être à l’origine d’atteintes directes sur l’intégrité physique ou mentale des individus. En effet, la hausse progressive des températures ou l’occurrence accrue d’événements météorologiques ou climatiques extrêmes entraînent souvent des bilans humains lourds, et sont source d’anxiété, ainsi que d’un certain nombre de troubles psychologiques.

Nous assistons depuis plusieurs décennies à une augmentation importante du nombre de catastrophes. Le nombre annuel moyen de catastrophes dites « naturelles » mesuré entre 1997 et 2017 est deux fois plus important qu’entre 1978 et 1997[[5]](#footnote-5). Chaque année, en moyenne, les catastrophes dites « naturelles » touchent 199 millions de personnes, causent 67 000 décès et font plonger 26 millions de personnes dans la pauvreté, selon le Centre de surveillance des déplacements internes (IDMC). Cette tendance à l’augmentation importante du nombre de catastrophes se confirme et semble même s’accentuer pour la décennie à venir[[6]](#footnote-6). De multiples facteurs sont en cause dans cette évolution : la croissance des populations, l’urbanisation, les changements d’utilisation des terres, mais également les changements climatiques.

Selon le *World Disasters Report 2018*, publié par la Fédération Internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, 3 751 catastrophes naturelles ont été enregistrées dans le monde ces 10 dernières années, dont 84 % étaient des aléas liés aux conditions météorologiques. Durant cette période, le nombre estimatif de personnes touchées par des aléas naturels est de 2 milliards, dont 95 % ont été touchées par des aléas liés aux conditions météorologiques, principalement des inondations (36,7 %) et des tempêtes (17 %). Le coût approximatif des dégâts générés par les catastrophes dans les 141 pays touchés dans le monde ces 10 dernières années s’élève à 1 658 milliards de dollars (US), dont 72,6 % sont imputables aux aléas liés aux conditions météorologiques, les tempêtes représentant à elles seules 41,7 % de ces coûts.

Outre le bien-être physique, les risques climatiques altèrent également la santé mentale : de 20 % à 50 % des personnes exposées à une catastrophe naturelle ont un risque de développer des troubles psychologiques[[7]](#footnote-7). Par exemple, des dépressions et des stress post-traumatiques ont été recensés après des tempêtes aux Etats-Unis, comme l’ouragan Katrina qui a dévasté la Nouvelle-Orléans en 2005[[8]](#footnote-8). Par ailleurs, dans les deux ans qui ont suivi l’ouragan Katrina, le taux de suicides dans la popu­lation de La Nouvelle-Orléans a ­triplé. Lors des déplacements des habitants dans le Mississippi, les violences à l’encontre des femmes ont augmenté. Après l’ouragan Andrew qui a frappé Miami en 1992, le nombre d’homicides et de suicides a doublé…

Entre 1998 et 2017, les catastrophes climatiques et géophysiques ont causé 1,3 million de morts et 4,4 milliards de personnes blessées, sans abris, déplacées, ou nécessitant une assistance urgente[[9]](#footnote-9). Ces chiffres sont amenés à croître dans les années à venir. Par exemple en 2017, 157 millions de personnes supplémentaires ont été exposées à des événements caniculaires comparé à l’année 2000, selon la dernière édition du « compte à rebours sur la santé et le changement climatique » du Lancet[[10]](#footnote-10). Ainsi, on estime que d’ici à 2050, 200 millions de personnes pourraient chaque année avoir besoin de l’aide humanitaire internationale à cause, d’une part, des catastrophes climatiques et, d’autre part, des conséquences socioéconomiques des changements climatiques[[11]](#footnote-11).

**Les conséquences indirectes des changements climatiques sur la santé**

Les changements climatiques contribuent également à la dégradation des conditions sanitaires dans lesquelles vivent les populations, par l’altération de la qualité de l’air respiré, de la qualité des eaux absorbées ou par l’évolution spatiale et temporelle des zones de viabilité des agents pathogènes (bactéries, vecteurs de maladies, pollens allergisants, etc.).

Le réchauffement provoque notamment une recrudescence des allergies. La hausse des températures favorise la diffusion de végétaux allergènes, comme l’ambroisie ou le bouleau en Europe*.* Les allergies sont plus fortes dans les villes polluées car les gens sont plus fragilisés. Aussi, le changement climatique semble influencer la survenue des épidémies[[12]](#footnote-12). Enormément de maladies infectieuses sont marquées par les conditions d’ensoleillement, de température ou d’humidité saisonnières. Différents travaux montrent que les distributions de nombreuses maladies infectieuses vont changer, surtout celles qui nécessitent la présence de vecteurs pour assurer la transmission, comme la dengue ou le chikungunya. Les modèles prédisent de nouveaux territoires à risque du fait des modifications des niches environnementales, qui deviennent favorables à l’établissement des cycles infectieux. Pluies plus intenses, associées aux événements El Niño[[13]](#footnote-13) ou à la mousson en Asie, vagues de chaleur vont affecter l’environnement épidémiologique avec pour conséquence probable une augmentation de la variabilité du risque d’épidémies pour toutes les maladies liées à l’eau, transmises par des vecteurs, ou dépendantes d’animaux réservoirs sauvages. Selon l’OMS, les changements climatiques causeront annuellement 60 000 décès supplémentaires pour cause de malaria à partir des années 2030[[14]](#footnote-14).

**Les conséquences des changements climatiques sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé**

Les variations climatiques ont enfin de multiples conséquences sur les déterminants sociaux, économiques et environnementaux de la santé : rendement des récoltes et des pêches, nutrition des populations, migrations, conflits, résilience du système de santé, etc.

**Les changements climatiques exacerbent les risques de faim et de dénutrition.** Les sécheresses, les inondations et les tempêtes provoquent une baisse des rendements agricoles susceptible d’accroître la volatilité des prix des produits de base et de rendre encore plus difficile l’accès des populations à la nourriture. Selon la FAO[[15]](#footnote-15), la variabilité climatique expliquerait 60% des changements dans les rendements du maïs, du blé, du riz et du soja, et par ailleurs 83% des pertes économiques induites par la sécheresse, soit environ 29 milliards de dollars, ont touché directement le secteur agricole entre 2005 et 2015. Ces chaleurs extrêmes ont aussi entraîné la perte de 153 milliards d’heures de travail en 2017 dans le monde, dont 80 % dans le secteur agricole. Une baisse de revenus qui affecte encore davantage, indirectement, la santé des plus fragiles. Les changements climatiques amplifient donc les menaces qui pèsent déjà sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire. Le nombre de personnes sous-alimentées ou souffrant d’un manque chronique de nourriture était d’environ 821 millions[[16]](#footnote-16) en 2017. La dénutrition contribue à toute une série de maladies (pneumonie, diarrhée, paludisme, etc.) et est à l’origine de 35 % de tous les décès d’enfants de moins de cinq ans, selon la World Meteorological Organization. Enfin, en exacerbant les conflits autour des ressources naturelles, les changements climatiques peuvent conduire des populations à des migrations forcées, qui par ailleurs tombent dans un vide juridique puisque le statut de réfugié climatique n’existe pas.

**Mieux comprendre le lien entre santé et climat**

Cela dit, dans toutes ces relations de causalité il est difficile d’isoler la part imputable aux seuls changements climatiques. Leurs effets viennent s’additionner à un grand nombre de facteurs individuels, sociaux et environnementaux qui s’influencent mutuellement. Les liens entre climat et santé sont complexes et demandent donc à être mieux compris. A la croisée entre questionnements académiques et opérationnels, la production de connaissances sur ces enjeux est particulièrement nécessaire aujourd’hui car les liens entre climat et santé, nombreux et multiformes, demeurent encore mal documentés, notamment en milieu urbain et dans les pays en développement disposant de systèmes de santé fragiles.

Suite à sa participation à l’organisation de la conférence mondiale « Santé et changements climatiques : soigner une humanité à +2°C » en 2019[[17]](#footnote-17), la Fondation Croix-Rouge française souhaite poursuivre la réflexion sur ces enjeux grâce au soutien à une recherche dédiée à comprendre et étudier les liens entre changements climatiques et santé en Afrique, précisément en zone urbaine. L’objectif général de la recherche sera d’étudier les impacts sanitaires du changement climatique, les réponses qui peuvent y être apportées, ainsi que de renforcer le plaidoyer en faveur d’une réinvention des modes de réponse humanitaire et de l’adaptation des systèmes de santé aux bouleversements en cours.

Malgré une menace qui se dessine de plus en plus nettement, les systèmes de santé n’apparaissent pas suffisamment adaptés. Par exemple, dans plus de la moitié des 478 villes ayant participé à l’étude publiée dans The Lancet*[[18]](#footnote-18)*, on s’attend à ce que le changement climatique compromette sérieusement les infrastructures de santé, soit directement, en raison d’inondations ou de tempêtes qui les rendraient inopérantes, soit indirectement, en augmentant le nombre de patients à traiter. Pourtant, seulement 22 % des hôpitaux et 20 % des centres de soins ont mis en place des plans pour répondre à ce défi, selon l’enquête. Par ailleurs, le secteur de la santé représente moins de 5 % des dépenses consacrées aux mesures d’adaptation au réchauffement. Ces investissements sont particulièrement insuffisants dans les pays en développement, où les systèmes de santé sont déjà fragiles et fragmentés.

Les effets du changement climatique impactent les systèmes de santé nationaux, tout en nécessitant de leur part une réponse globale et adaptée. Le renforcement des capacités des systèmes de santé des pays les moins avancés, sous-financés et structurellement fragiles et déjà confrontés aux défis des transitions démographiques et épidémiologiques, est nécessaire afin de développer des programmes d’adaptation intégrant une vision holistique de la santé. Ces efforts d’adaptation doivent être soutenus dans les six piliers d’un système de santé définis par l’OMS : les infrastructures, les équipements, les médicaments, les ressources humaines, la gouvernance et les systèmes d’information[[19]](#footnote-19).

En conséquence, la Fondation encouragera les initiatives de recherche destinées à sonder la prise en compte des effets du changement climatique à plusieurs niveaux. La réponse devant être globale, il importe d’investiguer au niveau des politiques nationales de santé, et des mécanismes d’adaptation des systèmes nationaux de santé à ces effets (par exemple en termes de gestion des RH, d’approvisionnement des médicaments, de surveillance sanitaire, etc.). Aussi, il importe de sonder les perceptions et connaissances des acteurs sanitaires locaux vis-à-vis du lien entre santé et changements climatiques, à comprendre les besoins générés par ces bouleversements chez ces acteurs et comment ils s’y adaptent.

Par ailleurs, il semble que les changements climatiques appellent les chercheurs à changer de paradigme dans l’approche des problématiques de santé humaine, en élargissant leur cadre de compréhension à une multitude de contextes sanitaires et en investiguant les interrelations entre eux.

A ce titre, les épidémies du virus du Nil occidental, de la fièvre hémorragique Ebola, du SRAS, de la maladie de la vache folle, de la grippe aviaire ou la pandémie de la COVID 19 actuelle, nous rappellent que la santé humaine et la santé animale sont intimement liées. Un exemple typique pour illustrer ce lien, dans un contexte de changement environnemental mondial, est celui de la fièvre de la vallée du Rift (VFVR), zoonose de type virale. Cette maladie aigüe, transmise par les moustiques, touche principalement le bétail, mais aussi les humains. La transmission primaire du virus de la VFVR aux animaux est le résultat de piqûres de moustiques infectés, tandis que la plupart des humains sont infectés par exposition directe au sang, aux liquides organiques ou aux tissus des animaux infectés. L’infection par la FVR entraîne un taux de mortalité et d’avortement élevé pour le bétail, ainsi qu’une morbidité et une mortalité importantes chez les humains.

Pour déclencher une épidémie de FVR, on suppose que trois facteurs principaux doivent apparaître simultanément : des vecteurs infectés, une inondation des sites de reproduction des moustiques et des populations hôtes sensibles. Au cours des dernières années, de nombreuses recherches se sont concentrées sur les vecteurs et les conditions climatiques. Les résultats ont montré une association entre le phénomène météorologique El Nino, qui a entraîné des pluies prolongées et des inondations de longue durée en Afrique orientale, et la présence ultérieure de populations massives de moustiques contaminés par la FVR[[20]](#footnote-20).

Une meilleure compréhension de la santé et de la maladie nécessite donc une unité d’approche qui concilie la santé humaine et la santé des animaux.

Cette approche globale, dite "One Health", promeut une approche intégrée, systémique et unifiée de la santé humaine, animale et environnementale aux échelles locales, nationales et planétaires, propices à une meilleure compréhension des liens entre climat et santé. La Fondation encouragera donc les initiatives de recherche proposant une étude concrète basée sur cette approche.

**Zone géographique de recherche**

Ce thème pourra être abordé en zone urbaine, et dans une zone géographique comportant un ou plusieurs pays. La Fondation a identifié pour cet appel **5 pays prioritaires** :

|  |  |
| --- | --- |
| [Bénin](https://fr.wikipedia.org/wiki/Guadeloupe) | [Sénégal](https://fr.wikipedia.org/wiki/Guadeloupe) |
| Burkina Faso | Togo |
| Côte d’Ivoire |  |

Les pays ciblés constituent une entrée empirique pour les recherches. Ils ne correspondent en aucun cas aux nationalités d’éligibilité du candidat.

L’accès au terrain sera conditionné par une évaluation précise des risques remise lors de la candidature et mise à jour avant le départ en prenant soin de vérifier au préalable les recommandations du MEAE français.

**Conditions de candidature**

Le financement accordé par cet appel de la Fondation Croix-Rouge française a pour objectif de couvrir le coût d’une recherche dans le cadre d’un projet individuel.

Seules les personnes rassemblant les conditions suivantes peuvent candidater (ces conditions s'appliquent à tous les candidats, y compris aux chercheurs associés dans le cadre d’un financement collectif) :

* être titulaire d’un doctorat (doctorat français, PhD ou doctorat étranger de niveau équivalent) dans le champ des sciences humaines et sociales (en particulier en sociologie, anthropologie, ethnologie, démographie, géographie, science politique, économie, histoire, philosophie, psychologie, relations internationales, santé publique, sciences de l’environnement, etc.);
* avoir soutenu son doctorat depuis moins de 10 ans;
* ne pas occuper par ailleurs un poste permanent à plus de 50 %;
* contribuer à faire avancer la recherche sur les thèmes ou zones géographiques prédéfinies par la Fondation ou avoir des publications dans d’autres domaines démontrant des capacités à mener des recherches de qualité.

Les futurs docteurs sont autorisés à candidater à la condition de fournir une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 mai 2021**.

Il n’existe pas de condition de nationalité. La Fondation privilégie toutefois les candidatures des chercheurs résidant dans les zones géographiques de recherche prioritaires (hors France).

Les projets présentant une approche pluridisciplinaire sont vivement encouragés.

D’une manière générale, les chercheur.e.s souhaitant candidater doivent :

* présenter leur projet de recherche en langue française ;
* être présenté.e.s par un établissement de recherche ou académique ;
* motiver la candidature (intérêt de la recherche envisagée) ;
* prendre connaissance des conditions d’attribution et des modalités d’utilisation des financements alloués par la Fondation telles que définies dans ce document ;
* candidater conformément aux paragraphes détaillés ci-après **avant le 23 mai 2021 à minuit (heure de Paris)**.

**Dépôt de candidature**

La gestion des candidatures est assurée par la Fondation, au moyen d’une plateforme en ligne accessible sur son site ([www.fondation-croix-rouge.fr](http://www.fondation-croix-rouge.fr)). Après la création de son compte, le/la candidat.e accède à son espace personnel depuis lequel il/elle peut postuler aux différentes bourses de recherche proposées puis suivre l’évolution de sa/ses candidature.s.

**Formulaire de candidature**

Le/la candidat.e renseigne un formulaire de saisie constitué de blocs d’informations relatives à son profil (formation, parcours et situation professionnelle) et son projet (intitulé, revue de littérature, objectifs, problématique, enjeux et intérêts scientifiques et sociaux, méthodologie envisagée, calendrier, le cas échéant répartition des tâches parmi les membres de l’équipe, etc.), jusque dans l’évaluation des risques sécuritaires qui y sont associés, et joint les pièces suivantes :

1. un CV actualisé détaillant son parcours universitaire et professionnel, et le cas échéant les CV de chaque membre de l’équipe de recherche ;
2. la copie du diplôme de doctorat certifiée conforme et visée par l’école doctorale ou, pour les futurs docteurs, une attestation de l'école doctorale certifiant que la soutenance aura lieu avant le **30 mai 2021** ;
3. une lettre de motivation ;
4. un justificatif de domicile ;
5. un chronogramme ;
6. une copie du rapport de soutenance de thèse ;
7. une lettre de soutien du responsable de chaque organisme de recherche impliqué dans le projet ;
8. une lettre de référence d'un responsable scientifique du candidat (optionnel)

Les candidatures en ligne s’ouvriront **du 08 avril 2021 au 23 mai 2021 à minuit (heure de Paris)**. A cette date aucune pièce complémentaire aux dossiers ne sera acceptée. Tout dossier incomplet entrainera le rejet automatique de la candidature.

Si toutes les informations ont été renseignées (champs obligatoires saisis), le/la candidat.e peut valider sa candidature et ainsi soumettre son dossier à évaluation, dont il/elle sera tenu informé.e des résultats.

**Processus d’évaluation et de sélection**

Les dossiers de candidature sont évalués par des membres du Conseil d’administration (CA), du Conseil scientifique (CS), des experts associés et l’équipe de la Fondation. Sur la base de ces différentes évaluations, un comité de sélection, incluant le cas échéant des représentants du partenaire de l’appel, établit une proposition de sélection soumise à la gouvernance de la Fondation, qui procède enfin à la sélection finale. Les résultats sont communiqués par mail à tous les candidats au lendemain de cette sélection, soit le **1er juillet 2021**.

**Modalités du soutien financier**

* Dans le cadre de cet appel, la Fondation offrira au/à la lauréat/e :
* une **bourse de recherche individuelle de** **17 000 euros** ;
* un suivi scientifique et un tutorat personnalisés ;
* un accompagnement dans la valorisation des résultats de la recherche :
	+ traduction en anglais, publication sur le site de la Fondation et diffusion de l’[**article scientifique**](https://www.fondation-croix-rouge.fr/type-publication/les-papiers-du-fonds/) et du numéro de la série [**Pratiques & Humanités**](https://www.fondation-croix-rouge.fr/type-publication/la-serie-pratiques-humanites) (sous réserve du respect des consignes de rédaction)
	+ soutien pour publier dans des revues d’excellence et la revue [***Alternatives Humanitaires***](http://alternatives-humanitaires.org/fr/)
	+ participation aux [**Rencontres de la Fondation**](https://www.fondation-croix-rouge.fr/category/idees/rencontres-de-la-fondation/)
	+ création d’un espace dédié à la recherche conduite sur le site de la Fondation
* un abonnement d’un an à la revue *Alternatives Humanitaires*
* une adhésion d’un an à l’International Humanitarian Studies Association ([**IHSA**](https://ihsa.info/))
* Au-delà de ces services et de la bourse qu'elle leur attribue, la Fondation n'apporte aux lauréats aucun soutien financier ni logistique. Chaque lauréat/e est seul/e responsable de la gestion de sa logistique et de ses conditions matérielles de travail.
* La gestion des financements accordés dans le cadre de projets collectifs conformément au budget prévisionnel fourni lors de la candidature (y compris la rémunération des membres de l’équipe de recherche) relève de la responsabilité du coordinateur ou de la coordinatrice du projet, seul.e récipiendaire du financement.
* La Fondation procède au versement de la bourse en 4 fois : 3 versements de 5 000 euros, dont le premier intervient au démarrage de la recherche, et un solde de 2 000 euros à la remise des *working papers*.
* La période de recherche commence le **1er septembre 2021**, et au plus tard le **15 septembre 2021**. Cependant le versement de la première tranche du financement est conditionné par la confirmation par le/la lauréat/e à la Fondation par tout moyen écrit du début de ses travaux. Tout retard au-delà du 15 septembre doit être justifié et entraine un délai du premier versement jusqu'à obtention de cette confirmation. Tout retard dans le début des travaux de recherche, l'envoi des rapports intermédiaires ou *working papers*, ou bien tout changement dans la conduite de la recherche qui par son caractère injustifié ou son ampleur remet en cause sa faisabilité dans les délais et formes (problématique, méthodologie, etc.) prévus par le projet initial soumis lors de la candidature du/de la lauréat/e entrainera l'annulation du financement.
* L'attribution de la seconde et troisième tranche du financement dépend de la volonté expresse réaffirmée du/de la lauréat/e à poursuivre son travail par l'envoi des deux rapports d'étape selon les dates prévues par le calendrier scientifique de la Fondation. Le/La lauréat/e doit informer la Fondation, dans les meilleurs délais, de tout arrêt prématuré de ses recherches. Ainsi, à défaut de réaffirmer sa volonté expresse de poursuivre son travail dans les conditions prévues ci-avant en envoyant les deux rapports d’étape aux dates convenues, il sera mis fin au versement du financement, la Fondation se réservant le droit de demander le remboursement de tout ou partie de la bourse d’ores et déjà versée.
* Au cas où, dans l’intervalle séparant l’attribution du financement du début des travaux de recherche, un/des événement(s) imprévisible(s) susceptible(s) par leur gravité de modifier le contexte de travail surviendrai(en)t dans le ou les pays de recherche pressenti(s), la Fondation se réserve le droit de suspendre à tout moment le financement. La décision de suspension tiendra compte des différents paramètres (dont l’avis du Ministère des Affaires Etrangères du pays de résidence, le maintien ou le retrait dans le pays de recherche d’ONG transnationales, du CICR, d’agences de l’ONU).

**Obligations**

* Tout chercheur sélectionné s’engage à respecter les présentes obligations, à signer la charte et la convention d’attribution de financement de la Fondation.
* Le/La lauréat/e s’engage à respecter les lois et règlements en vigueur au sein du ou des pays de recherche, notamment en ce qui concerne ses entrées et sorties sur le territoire, et à souscrire aux assurances de responsabilité civile, de couverture médicale/rapatriement en cas de déplacement à l’étranger et à toute cotisation sociale obligatoire en vigueur dans le pays de résidence.
* Le/La lauréat/e s'engage à respecter le calendrier scientifique de la Fondation concernant les échéances d'envoi des rapports d'étape et *working papers*. Il lui sera proposé de présenter ses travaux oralement, dans le cadre d’une journée d’études organisée par la Fondation.
* Si des articles ou ouvrages étaient publiés par le/la lauréat/e à partir de ce travail, mention serait faite de leur financement ou cofinancement par la Fondation Croix-Rouge française et ses partenaires. Réciproquement, si les travaux réalisés par le/la lauréat/e étaient diffusés ou utilisés par la Fondation ou ses partenaires, ce à quoi le/la lauréat/e consent par avance, mention serait faite des références de l’auteur(e) qui reste propriétaire de son travail.
* Le/La lauréat/e s’engage à faire part à la Fondation de toute éventuelle situation de conflit d’intérêts.
* Il est entendu que les propos et opinions exprimés par le/la lauréat/e dans des articles ou ouvrages tirés de ce travail n'engagent que le/la lauréat/e et ne reflètent pas nécessairement ceux de la Fondation Croix-Rouge française ou ses partenaires.

**Calendrier**

|  |  |
| --- | --- |
| 08 avril 2021 | Lancement de l’appel à candidatures |
| 23 mai 2021 | Clôture des candidatures à minuit (heure de Paris) |
| Juin 2021 | Evaluation des candidatures |
| 30 juin 2021 | Sélection par le Conseil d’administration de la Fondation |
| 1er juillet 2021 | Annonce des résultats par mail à tous les candidats |
| Juillet-Août 2021 | Signature par le/la lauréat/e de la charte et de la convention d’attribution du financement |
| 1er septembre 2021 | Début de la recherche |
| 1er septembre 2022 | Fin de la recherche |

**Pour toute question au sujet de l’appel, merci de contacter :**

FONDATION CROIX-ROUGE FRANCAISE

21 rue de la vanne

CS 90070

92126 Montrouge Cedex

+33(0)1 40 71 37 90

recherche@fondation-croix-rouge.fr

1. IPCC, *Global warming of 1,5 °C*, 2018. [↑](#footnote-ref-1)
2. L’Accord de Paris sur le climat, adopté à l’occasion de la COP 21 par la quasi-totalité des pays de la planète, engage ses signataires à contenir « l’élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et [à poursuivre] l’action menée pour limiter l’élévation de la température à 1,5 °C par rapport aux niveaux préindustriels, étant entendu que cela réduirait les risques et les effets des changements climatiques » (CCNUCC, *Accord de Paris sur le climat*). [↑](#footnote-ref-2)
3. Mora, C., Spirandelli, D., Franklin, E.C. *et al.* Broad threat to humanity from cumulative climate hazards intensified by greenhouse gas emissions. *Nature Clim Change* 8, 1062–1071 (2018). https://doi.org/10.1038/s41558-018-0315-6 [↑](#footnote-ref-3)
4. On retiendra ici la définition de la santé faite par l’Organisation mondiale de la Santé (OMS) : « La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité. » [↑](#footnote-ref-4)
5. Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, « Economic Losses, Poverty & Disasters, 1998-2017 », 2018. [↑](#footnote-ref-5)
6. IFRC Secretariat DRR & Climate Action Strategy Paper, 2019-2020. [↑](#footnote-ref-6)
7. Clayton, S. (2020). Mental Health on a Changing Planet. https://islandpress.org/books/planetary-health [↑](#footnote-ref-7)
8. Clayton, S., & Manning, C. (2018). Psychology and climate change: Human perceptions, impacts, and responses. New York: Academic Press. [↑](#footnote-ref-8)
9. Centre for Research on the Epidemiology of Disasters, « Economic Losses, Poverty & Disasters, 1998-2017 ». [↑](#footnote-ref-9)
10. Nick Watts, Markus Amann, Prof Nigel Arnell, Sonja Ayeb-Karlsson, Kristine Belesova, Prof Helen Berry *et al.* *The 2018 report of the Lancet Countdown on health and climate change: shaping the health of nations for centuries to come*. [↑](#footnote-ref-10)
11. FICR, *The Cost of doing nothing*, Genève, 2019. [↑](#footnote-ref-11)
12. A titre d’exemple, le dévastateur cyclone Idai qui a tué plus de 1 000 personnes au Mozambique et au Zimbabwe mi-mars 2019 a entraîné une épidémie de choléra. [↑](#footnote-ref-12)
13. Un phénomène comme El Niño, qui ramène tous les trois à sept ans des courants marins anormalement chauds des côtes de ­l’Indonésie jusqu’au Pérou, augmente le risque de transmission à l’homme d’une maladie grave, le syndrome pulmonaire à hanta­virus, dans le sud-ouest des Etats-Unis. En autom­ne et en hiver, El Niño provoque plus de pluies. Au printemps suivant, les graminées ­poussent mieux, et les populations de rongeurs, mieux nourries, se multiplient. Un an plus tard, le nombre de souris sylvestres in­fectées par le virus est maximal. Et on observe alors un pic de l’épidémie chez l’homme, les rongeurs infectant les ­humains par contact. [↑](#footnote-ref-13)
14. Cela dit, l’incidence du réchauffement global sur les risques d’épidémies est une question complexe. La multiplicité de facteurs à l’origine d’épidémies fait que les chercheurs sont très divisés quant au rôle du climat dans l’apparition et la diffusion de ces fléaux. Chaque maladie infectieuse est un cas à part, pour lequel les changements climatiques se mêlent à la biologie du couple agents infectieux-vecteurs qui les transmettent, mais aussi aux bouleversements de nos modes de vie, comme l’urbanisation par exemple. On manque encore de données fiables, et sur le long terme, pour comprendre le lien entre les changements climatiques et les épidémies. [↑](#footnote-ref-14)
15. FAO – Nouvelles, « Les catastrophes, et en particulier la sécheresse, entraînent des milliards de pertes agricoles », mars 2018 http://www.fao.org/news/story/fr/item/1107008/icode/ [↑](#footnote-ref-15)
16. FAO, *The impact of disasters and crises on agriculture and food security*, 2017 http://www.fao.org/3/I8656EN/i8656en.pdf [↑](#footnote-ref-16)
17. À l’occasion du centenaire de la création de la Fédération internationale Croix-Rouge et Croissant-Rouge, la Croix-Rouge française a organisé les 15 et 16 avril 2019 à Cannes la première « COP humanitaire » pour faire le point sur les dernières recherches scientifiques et présenter des solutions innovantes pour relever le plus grand défi de santé publique du XXIème siècle. [↑](#footnote-ref-17)
18. Nick Watts, Markus Amann, Prof Nigel Arnell, Sonja Ayeb-Karlsson, Kristine Belesova, Prof Helen Berry *et al.* *The 2018 report of the Lancet Countdown on health and climate change: shaping the health of nations for centuries to come*. [↑](#footnote-ref-18)
19. AFD, « Comment le changement climatique va affecter notre santé », publié le 06 novembre 2019 <https://www.afd.fr/fr/actualites/comment-le-changement-climatique-va-affecter-notre-sante> [↑](#footnote-ref-19)
20. Anyamba A et al., 2010. Prediction, assessment of the Rift Valley fever activity in East and Southern

Africa 2006-2008 and possible vector control strategies. Am J Trop Med Hyg, 83(Suppl. 2), 43-51. [↑](#footnote-ref-20)